FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Nom du produit: DRUMCLEAN 100 BULK
Substance: 830 99

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Additif
Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur
Euclid Admixture Canada Inc.
2835 Grand-Allee
Saint Hubert QC J4T 2R4
CA

Personne à contacter:	Département d'EH&S
Téléphone:	(450)465-2233
Numéro de téléphone d'appel d'urgence:	1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

2. Identification du/des danger(s)

Classification du Danger

Risques pour la Santé

Corrosion et/ou Irritation de la Peau	Catégorie 1A
Lésion/Irritation Grave Des Yeux	Catégorie 1
Allergène cutané	Catégorie 1

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	0.0004 %
Toxicité aiguë, cutanée	0.42 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	13.64 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard	13.56 %

Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	Catégorie 3
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	Catégorie 3

Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	97.53 %

Dangers à long terme pour le milieu aquatique	97.96 %

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:

Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseil de Prudence

Prévention: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Lavez vigoureusement après manipulation. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. En cas d'irritation/éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/… Traitement particulier (consulter cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Entreposage: Garder sous clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA): Aucune.

3. Composition/Information sur les composants

Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Phosphoric acid	7664-38-2	10 - <20%
Dodecyl benzenesulfonic acid	27176-87-0	1 - <2.5%
d-Limonene	5989-27-5	0.1 - <0.25%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Ingestion: Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Rincer la bouche. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison.

Inhalation: Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Sortir au grand air. En cas de difficultés de respiration, administrer de l'oxygène.

Contact Cutané: Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement â grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner de la rougeur, du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration. Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlure et larmoiement.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction inappropriées: En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie:	Données non disponibles.
Équipement de protection spécial pour les pompiers:	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.
Procédures de notification:	En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité compétentes conformément à la réglementation en vigueur.
Mesures de Précautions Environnementales:	Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts.

7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire:	Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité:	Garder sous clef.

8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Phosphoric acid	TWA	1 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valores límite umbrales (2011)
	STEL	3 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valores límite umbrales (2011)
	PEL	1 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)

Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Phosphoric acid	TWA	1 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL	3 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Phosphoric acid	TWA	1 mg/m3	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	STEL	3 mg/m3	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Phosphoric acid	TWA	1 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
	STEL	3 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)

Contrôles Techniques Appropriés Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales: L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti. Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Protection du visage/des yeux: Porter au besoin un respirateur intégral. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

Protection de la Peau

Protection des Mains: Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

Autre: Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

Protection Respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact cutané avec cette matière. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	
État physique:	Liquide
Forme:	Liquide
Couleur:	Jaune
Odeur:	Légère, aigre/acide
Seuil de perception de l'odeur:	Données non disponibles.
pH:	1
Point de fusion/point de congélation:	Données non disponibles.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	> 100 °C > 212 °F
Point d'éclair:	Données non disponibles.
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'éther
Inflammabilité (solide, gaz):	Non
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - supérieure (%):	Données non disponibles.
Limites d'inflammabilité - inférieure (%):	Données non disponibles.
Limites d'explosivité - supérieure (%) :	Données non disponibles.
Limites d'explosivité - inférieure (%):	Données non disponibles.
Pression de vapeur:	Données non disponibles.
Densité de vapeur:	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
Densité relative:	1.07
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau:	Miscible avec l'eau.
Solubilité (autre):	Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):	Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:	Données non disponibles.
Température de décomposition:	Données non disponibles.
Viscosité:	Données non disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Données non disponibles.
Stabilité Chimique:	La substance est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Données non disponibles.
Conditions à Éviter:	Éviter toute chaleur ou contamination.

Matières Incompatibles: Éviter le contact avec des substances oxydantes (p. ex. acide nitrique, peroxydes, chromate). Métaux Bases fortes.

Produits de Décomposition Dangereux: Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

Contact Cutané: Entraîne des brûlures sévères à la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux: Provoque de graves lésions des yeux.

Ingestion: Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation: Données non disponibles.

Contact Cutané: Données non disponibles.

Contact avec les yeux: Données non disponibles.

Ingestion: Données non disponibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale
Produit: ETAmél: 10,245.87 mg/kg

Cutané
Produit: ETAmél: 21,178.63 mg/kg

Inhalation
Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Toxicité à Dose Répétée
Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau
Produit: Données non disponibles.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux
Produit: Données non disponibles.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée
Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité
Produit: Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:
Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :
Aucun composant cancérigène identifié

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):
Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro
Produit: Données non disponibles.

In vivo
Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction
Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique
Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée
Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration
Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

12. Informations écologiques

Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson
Produit: Données non disponibles.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Données non disponibles.

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

Poisson
Produit: Données non disponibles.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la flore aquatique
Produit: Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation
Produit: Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO
Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation
Coefficient de Bioconcentration (BCF)
Produit: Données non disponibles.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)
Produit: Données non disponibles.

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport

TDG:

UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Phosphoric Acid), 8, PG II

CFR / DOT:

UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (Phosphoric Acid), 8, PG II

IMDG:

UN1760, CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Phosphoric Acid), 8, PG II

Further Information:

La description de l'expédition ci-dessus peut être différante en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connnaissement.

15. Données réglementaires

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

Identité Chimique	Quantité à déclarer
Phosphoric acid	5000 lbs.
Dodecyl benzenesulfonic acid	1000 lbs.
Sulfuric acid	1000 lbs.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

Risques immédiats (aigus) pour la santé
Corrosion et/ou Irritation de la Peau
Lésion/Irritation Grave Des Yeux
Allergène cutané

SARA 302 Substance Très Dangereuse

Identité Chimique	Quantité à déclarer	Quantité seuil de planification
Sulfuric acid	1000 lbs.	1000 lbs.

SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

Identité Chimique	Quantité à déclarer
Phosphoric acid	5000 lbs.
Dodecyl benzenesulfonic acid	1000 lbs.
Sulfuric acid	1000 lbs.

SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux

Identité Chimique	Quantité seuil de planification
Sulfuric acid	500lbs
Phosphoric acid	10000 lbs
Dodecyl benzenesulfonic acid	10000 lbs
d-Limonene	10000 lbs

SARA 313 (Déclaration au TRI)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Identité Chimique	Quantité à déclarer

Sulfuric acid lbs

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient un ou des produits chimiques connus de l'État de la Californie pour causer le cancer ou des anomalies congénitales ou autres torts relativement à la reproduction.

Sulfuric acid Cancérigène. 09 2011

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Identité Chimique

Phosphoric acid
Dodecyl benzenesulfonic acid

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Identité Chimique

Phosphoric acid
Dodecyl benzenesulfonic acid
Sulfuric acid

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Identité Chimique

Phosphoric acid
Dodecyl benzenesulfonic acid

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Identité Chimique

Phosphoric acid

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Sans objet

Convention de Stockholm

Sans objet

Convention de Rotterdam

Sans objet

Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC:

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 32 g/l

COV - Méthode 310	:	0.22 %

Inventaires:

L'Australie AICS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
EINECS, ELINCS ou NLP:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de TSCA américain:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste de Pharmacopée de Japon:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

16.Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de la Révision:	08/23/2017
Version n°:	4.0
Autres Informations:	Données non disponibles.
Avis de non-responsabilité:	TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.